

14 mars 2022

# EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

## Informations utiles:

- Suite à l'entrée en vigueur de la [décision d'exécution \(UE\) 2022/382 du Conseil du 4 mars 2022](#) instaurant une protection temporaire, le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ont informé, par un [communiqué commun, sur le statut de protection temporaire, en particulier sur la procédure à suivre et sur les droits conférés](#). Le statut de protection temporaire est accessible aux personnes qui ont résidé en Ukraine avant le 24 février 2022 et qui sont arrivées au Luxembourg depuis le 24 février 2022, ou peu avant. Ceci concerne les ressortissants ukrainiens et leurs membres de famille, mais également les ressortissants de pays tiers autres que l'Ukraine qui ont résidé en Ukraine, pour autant qu'ils ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays ou leur région d'origine dans des conditions sûres et durables. Les demandes de protection temporaire doivent être introduites après de la Direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE). Des informations plus détaillées sur la procédure à suivre en vue de l'introduction d'une protection temporaire sont disponibles sur une [page dédiée sur guichet.public.lu](#).  
Veuillez aussi consulter des [informations supplémentaires](#) du MAEE en matière d'accueil de personnes, y inclus un [FAQ](#).
- [L'étude sur le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg](#) vient d'être publiée. La recherche a été menée conjointement par le LISER et le CEFIS, sous la coordination et avec le soutien du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région. Elle fait suite à la motion adoptée en juillet 2020 invitant le Gouvernement luxembourgeois à « faire élaborer une étude sur le phénomène du racisme au Luxembourg afin de développer une stratégie de lutte cohérente ». L'enquête quantitative menée par le LISER permet de mesurer les perceptions de la population résidente et de ses groupes dits minoritaires. L'enquête qualitative réalisée par le CEFIS identifie les perceptions dominantes des acteurs de terrain et experts dans les divers domaines sociétaux, directement ou indirectement en lien avec le racisme et les discriminations au Luxembourg.

## Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN intitulée [« Preventing, detecting and tackling situations where authorisations to reside in the EU for the purpose of study are misused for other purposes »](#) qui met en évidence les expériences et les approches des États membres de l'UE en matière de prévention et de détection de situations liées à une éventuelle utilisation abusive des autorisations de séjour à des fins d'études et à des fins autres que les études, par exemple, à des fins d'emploi.

## Chiffre de la semaine: 17,3%

17,3% des résidents estiment être victimes de discrimination sur le lieu de travail. Cette part est significativement plus élevée chez les personnes de couleur noire (38%), les Portugais (33%) et les Musulmans (28%).

Source: [Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg. Rapport d'étude quantitative et qualitative, sous la coordination du Ministère de la Famille de l'Intégration et à la Grande Région. CEFIS asbl. LISER](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,  
merci de contacter [mathis.osburg@uni.lu](mailto:mathis.osburg@uni.lu)**

### **Nous contacter :**

Email: [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

Twitter: [@FMNLuxembourg](https://twitter.com/FMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en)